



AGENTS DE LA SÛRETÉ FERROVIAIRE

FOCUS SUR L'AUDIENCE DE L'UNSA

ADPX : ENTRE RECONNAISSANCE FINANCIÈRE ET DÉFIS MANAGÉRIAUX

L'UNSA-Ferroviaire a été reçue en audience le 26 mars dernier pour aborder la question de la prime des ADPx. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des démarches engagées précédemment, notamment une DCI sur la DZS SO en mars et une audience spécifique sur ce sujet en décembre 2024.

Quelles avancées ?

Lors de cet échange, nous avons souhaité élargir les discussions aux difficultés rencontrées par les ADPx dans l'exercice quotidien de leurs missions managériales, au-delà de la seule question de la prime.

RECONDUCTION DE L'ENVELOPPE INDIVIDUELLE POUR LES ADPX

Nous saluons l'initiative de la direction d'augmenter jusqu'à 800 € en moyenne l'enveloppe individuelle allouée aux ADPx, sans impact sur celle réservée aux autres agents des sites. Nous avons demandé que ce dispositif soit pérennisé pour l'année prochaine. La DDS a partagé notre position et a confirmé travailler avec la SA pour garantir la mise à jour des outils d'ici 2026. ...



CAS PARTICULIER DES ADPX EN CHARGE DE LA COMMANDE DU PERSONNEL

Toutefois, nous avons soulevé la situation des agents estampillés ADPx assurant la commande du personnel, qui ne semblent pas inclus dans cette évolution. La DDS a réaffirmé sa volonté de limiter cette reconnaissance aux seuls ADPx intégrés à la ligne managériale. Ce que bien évidemment nous déplorons !

FORMATION DES ADPX : UNE NÉCESSITÉ POUR LES PETITS COLLECTIFS

Nous avons insisté sur l'importance de renforcer la formation des ADPx, notamment de ceux qui managent

seuls des petits collectifs, souvent adjoints d'un DPx bilocalisé, particulièrement en province. Nous avons demandé que la formation au management soit systématisée dès la prise de poste.

DÉTACHEMENTS POUR PALLIER LE SOUS-EFFECTIF

Face au constat de sous-effectifs, ponctuels ou durables, dans certains petits sites, nous avons proposé à la DDS de mettre en place des renforts sous la forme du détachement et sur la base du volontariat. Cette mesure, déjà en vigueur dans d'autres SA (notamment à la traction), permettrait de résorber plus rapidement ces déséquilibres.

ÇA SE PASSE SUR... LE SITE DE SAINTES

Pour avoir osé exercer leur droit de grève pendant les JOP, les agents de ce site sont systématiquement montrés du doigt. Comme si c'était un crime de défendre ses droits... Nous avons pourtant rappelé que le droit de grève est un droit constitutionnel non négociable ! Le message semble avoir été entendu... Espérons que le top management de la DDS saura désormais faire preuve de respect, sans chercher à poursuivre cette mise à l'index indigne...



CETTE AUDIENCE A PERMIS DES AVANCÉES SUR LA RECONNAISSANCE FINANCIÈRE DES ADPX, AVEC L'AUGMENTATION DE L'ENVELOPPE INDIVIDUELLE ET L'ENGAGEMENT DE LA DDS À PÉRENNISER CE DISPOSITIF.



DES INÉGALITÉS PERSISTENT POUR CERTAINS AGENTS EN CHARGE DE LA COMMANDE ET LA QUESTION DE LA FORMATION AU MANAGEMENT RESTE UN CHANTIER PRIORITAIRE.



L'UNSA RESTERA VIGILANTE POUR QUE CES ENGAGEMENTS SE CONCRÉTISENT ET POURSUIVRA SON TRAVAIL AFIN QUE TOUS LES ADPX BÉNÉFICIENT D'UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À LEURS RESPONSABILITÉS.

REJOIGNEZ L'UNSA-FERROVIAIRE POUR AGIR SUR VOS DROITS & NÉGOCIER VOTRE AVENIR !



UNSA-FERROVIAIRE